

REPUBLICQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE
B.P. 157 Tél. : 22 22 29 21 Yaoundé
Fax : 22 23 39 54

DIVISION DES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES

CELLULE DE GEODESIE, DE TOPOGRAPHIE
ET DES FRONTIERES

UNITE TECHNIQUE DE TOPOGRAPHIE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF SCIENTIFIC
RESEARCH AND INNOVATION

NATIONAL INSTITUTE OF CARTOGRAPHY
P.o. Box 157 YAOUNDE TEL. 222 29 21
Fax : 22 23 39 54

Yaoundé, le 30 AVR 2008

N° 0.1.1.5/AMS/MINERES/INC/DG/DTC/CGTF/UTT

ATTESTATION DE MESURE DE SUPERFICIE

Superficie mesurée : 41.087 hectares
Demandeur : Commune de MINTA
Mappe de référence : Nanga-Eboko et Bertoua à 1/200.000°
Situation Administrative : Région(s) du Centre
Département(s) de la Haute Sanaga
Arrondissement (s) de Minta

POSDVM
AS

Mme JOSSE Noé TASSEY EUCCHARIA
CHIEF CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
CHEF DE SERVICE DES VENTES

DESCRIPTION DE LA FORÊT COMMUNALE

BLOC I : Superficie mesurée : 6.426 hectares

Le point de base A1 de ce Bloc est situé sur le pont du cours d'eau Sombé au Nord du village Ndenguété. Ses coordonnées UTM sont les suivantes : X = 253 782 ; Y = 508 122.

Le périmètre de ce Bloc passe par les points A1, B1, C1, D1, E1, F1, G1 et H1 dont les coordonnées UTM sont les suivantes :

	A1	B1	C1	D1	E1
X	253 782	252 462	250 920	246 814	246 058
Y	508 122	507 495	507 505	509 370	513 049

	F1	G1	H1	I1
X	246 248	246 772	251 290	253 595
Y	516 866	518 180	520 085	510 354

Ses limites sont :

Au Sud : - Les droites A1B1 = 1,46 km ; B1C1 = 1,54 km et C1D1 = 4,51 km de gisement respectif 244,5 ; 270 et 294,5 degrés.

A l'Ouest : - Les droites D1E1 = 3,76 km ; E1F1 = 3,82 km et F1G1 = 1,41 km de gisement respectif 348,6 ; 03 et 22 degrés.

Au Nord : - La droite G1H1 = 4,9 km de gisement 67 degrés H1 étant situé à la confluence de Tio avec un de ses affluents non dénommé.

A l'Est : - Tio en amont sur 11,15 km d'où le point I1 puis la droite I1A1 = 2,24 km de gisement 175 degrés.

BLOC II : Superficie mesurée : 27.526 hectares

Le point de base A2 est situé à la confluence du Dja avec un de ses affluents non dénommé ; au Nord du village Minta. Ses coordonnées UTM sont les suivantes : X = 254 750 ; Y = 509 250.

Le périmètre de ce Bloc passe par les points A2, B2, C2, D2, E2, F2, G2, H2, I2, J2, K2, L2, M2, N2, O2, P2 et Q2 dont les coordonnées UTM sont les suivantes :

	A2	B2	C2	D2	E2	F2	G2	H2
X	254 750	253 275	258 682	263 926	265 859	263 838	261 271	261 927
Y	509 250	516 721	512 659	511 873	515 303	515 597	519 005	523 625

	I2	J2	K2	L2	M2	N2	O2	P2	Q2
X	268 065	271 900	273 285	276 504	277 853	270 534	266 558	261 511	257 612
Y	530 812	524 860	523 863	525 527	520 983	508 941	506 958	506 914	507 525

Ses limites sont :

A l'Ouest et au Nord : - Du point A2, le Dja en aval sur 7,75 km d'où le point B2 situé à sa confluence avec Ngbwadjé, puis Ngbwadjé en amont sur 7,47 km d'où le point C2 situé à sa confluence avec Bangué ; ensuite Bangué en amont sur 9,39 km d'où le point D2. Puis la droite D2E2 = 3,94 km de gisement 29,5 degrés. E2 étant situé à la confluence de deux affluents non dénommés de Ngbwadjé.

- Du point E2, suivre en aval l'affluent droit sur 2,23 km pour atteindre le point F2. Ensuite, les droites F2G2 = 4,27 km et G2H2 = 4,67 km de gisement respectif 323 et 8 degrés ; H2 étant situé à la confluence de Lonvé avec un de ses affluents non dénommé. Suivre Lonvé en aval sur 9,74 km d'où le point I2 puis Memga en amont et un de ses affluents non dénommé sur une distance totale de 8,2 km d'où le point J2.

A l'Est et au Sud : - Les droites J2K2 = 1,7 km ; K2L2 = 3,22 km et L2M2 = 4,89 km de gisement respectif 126,57 et 158 degrés. M2 étant situé à la confluence de Toundjé avec un de ses affluents non dénommé. Suivre Toundjé en amont puis Mongoundjé sur une distance totale de 16,94 km d'où le point N2. Puis les droites N2O2 = 4,44 km ; O2P2 = 5,05 km ; P2Q2 = 3,95 km et Q2A2 = 3,34 km de gisement respectif 243,5 ; 269,5 ; 279 et 301 degrés.

BLOC III : Superficie mesurée : 7.135 hectares

Le point de base A3 de ce Bloc est situé sur la rivière Toumeda. Ses coordonnées UTM sont les suivantes : X = 529 200 ; Y = 277 000.

Le périmètre de ce Bloc passe par les points A3, B3, C3, D3, E3, F3, G3, H3, I3, J3, K3, L3, M3, N3, O3 et P3 dont les coordonnées UTM sont les suivantes :

	A3	B3	C3	D3	E3	F3	G3	H3
X	529 200	274 038	273 248	272 524	536 600	540 600	543 500	543 600
Y	277 000	530 023	531 462	534 968	273 100	278 400	278 400	280 800

I3	J3	K3	L3	M3	N3	O3	P3
283 100	283 800	285 600	285 300	285 000	280 000	278 400	278 200
542 800	541 500	541 200	540 400	534 800	542 000	529 400	530 000

Ses limites sont :

Au Sud : - Du point A3, suivre un cours d'eau non dénommé en aval pour atteindre le point B3. Puis la droite B3C3 = 1,64 km de gisement 331 degrés. Le point C3 est situé à la confluence de deux affluents non dénommés de Toumada.

A l'Ouest : - Du point C3, l'affluent gauche puis Toumada en aval D3 situé à sa confluence avec Nyamendonga.

- Du point D3, suivre Nyamendonga en aval pour atteindre le point E3 situé à sa confluence avec Toumada.
- Du point E3, suivre Nyamendonga en aval pour atteindre le point F3.
- Du point F3, suivre la droite F3G3 = 3,4 km de gisement 360 degrés.

Au Nord : - Du point G3, suivre un affluent de Nyamdouké en amont pour atteindre le point H3 situé au pont.

- Du point H3, suivre une piste vers Mbargué pour atteindre le point I3 situé sur le pont de la rivière Bomené.
- Du point I3, suivre la rivière Bomené en amont pour atteindre le point J3 situé à sa confluence avec un affluent non dénommé.
- Du point J3, suivre la droite J3K3 = 1600m de gisement 104 degrés pour atteindre le point K3 situé sur un cours d'eau.

A l'Est : - Du point K3, suivre ce cours d'eau en amont pour atteindre le point L3 situé à la confluence de deux affluents non dénommés.

- Du point L3, suivre la droite L3M3 = 5,4 km de gisement 184 degrés pour atteindre le point M3 situé sur un affluent de Ndjakélé.
- Du point M3, suivre cet affluent et Ndjakélé en aval pour atteindre le point N3 situé à sa confluence avec Nyamdouké.
- Du point N3, suivre Nyamdouké en amont pour atteindre le point O3 situé à sa confluence avec un cours d'eau non dénommé.
- Du point O3, suivre la droite O3P3 = 9,4 km de gisement 180 degrés pour atteindre le point P3.
- Du point P3, suivre la droite P3A3 = 1,4 km de gisement 242 degrés pour atteindre le point de base A.

Les zones ainsi circonscrites couvrent une superficie totale de (41.087) Quarante un mille quatre vingt sept hectares.

La présente Attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.



Michel Amou Kouamdem

DOCTEUR D'ETAT EN LETTRES